



Notre négociation

Bulletin d'information

POUR AFFICHER

COMMUNIQUÉ N°02

26 JUIN 2009

Le rythme des négos s'accroît

Pendant que la période estivale prend son envol, la table de négociation va profiter de la disponibilité des deux accompagnatrices du ministère du Travail pour amorcer, dès cette semaine, des négociations sur cinq jours.

Depuis le dernier communiqué du 10 juin, il s'est déroulé six séances de négociation. Les discussions sur le dossier de **l'instabilité de la main-d'œuvre** se sont poursuivies sous deux volets.

Le premier volet, *l'ancienneté pour tous*. Un sous-comité a été mandaté pour analyser les répercussions de la solution retenue. Ce travail n'a pas été vain. Il a permis de mettre en évidence plusieurs problématiques à résoudre avant d'en arriver à une solution définitive.

Le deuxième volet, *le mouvement de personnel*, plus précisément l'affichage des postes vacants. Dans ce domaine, une analyse poussée a été réalisée sur les conditions de travail et le mécanisme de nomination. Suite à ce travail, un examen d'ensemble a

permis de faire émerger les vrais problèmes. Cette façon de procéder a permis aux parties d'étudier diverses pistes de solution.

Considérant que les résultats sont tributaires des prochains enjeux, le 22 juin, il a été convenu par parties de passer au développement d'une autre partie de l'arbre à solution.

Les prochains sujets à l'ordre du jour

La création de postes réguliers et l'assignation des employés à temps partiel.

De plus, notons que les 2, 3 et 7 juillet seront les premières journées consacrées aux enjeux liés aux bureaux.

Solidairement,
Votre comité de négociation



**Syndicat des employé(e)s de magasins
et de bureaux de la SAQ**

POUR LA VRAIE RECONNAISSANCE

1- Équité interne; 2- L'ancienneté pour tous; 3- Création de postes réguliers; 4- CPOS dans succursales de type solo; 5- Droits acquis; 6- Assurances; 7- Formation; 8- Affectation des salarié(e)s à temps partiel; 9- Remplacement des besoins d'opération; 10- Service continu; 11- Limiter les agences; 12- Gérer les importations privées; 13- Contrer la privatisation, la sous-traitance et les PPP; 14- Limiter le travail hors accréditation; 15- Limiter le travail fait par les gestionnaires; 16- Santé et sécurité au travail; 17- Comités paritaires